



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du mardi 10 juin 2025

Date de convocation : 05/06/2025

Date d'affichage : 05/06/2025

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 11

Procurations : 3

Nombre de votants :

L'an deux mil vingt-cinq le mardi 10 juin à 20H30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Monsieur Georges MARCOS, Monsieur Antoine CORBEAU, Monsieur Sébastien BLUTEAU, Monsieur Adrien SERRAND Madame Isabelle POSELIANOFF

Étaient absents excusés :

Monsieur David LECARPENTIER donne son pouvoir à Monsieur Georges MARCOS,
Madame Anaïs LAUTRU donne son pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER,
Monsieur Fabrice RILBARD donne son pouvoir à Monsieur Antoine CORBEAU.

La séance est ouverte à 20h30.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Florence CHASSE a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Nicolas GAZENGEL arrive à 20 h 35.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal valident le procès-verbal de la séance du 06 mai 2025.

1 - DELIBERATION 2025-027 : LOTISSEMENT BEAUSOLEIL : CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE VIABILITE

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Expose :

LOTISSEMENT BEAUSOLEIL : choix des entreprises pour les travaux de viabilité

Dans le cadre du projet de lotissement Beausoleil, il convient de procéder, suite à la consultation lancée du 21 mars 2025 au 18 avril 2025 à 12h00 via la plateforme internet achat-public, à l'attribution du marché pour les deux lots :

- Lot 1 : Terrassement, voirie, assainissement, AEP et espaces verts,
Avec variante n°1 : plus-value pour une structure en grave-bitume.
- Lot 2 : Essais réseaux et assainissement

A réception des offres et comme le prévoit le règlement des consultations, le maître d'ouvrage a procédé à la négociation avec les entreprises ayant présenté une offre pour le lot n°1. Un mail a été adressé aux entreprises FTPB SA,

PIGEON TP et SECHE TP le mardi 20 mai 2025, en sollicitant une offre optimisée pour le mardi 27 mai 2025 à 12h00 au plus tard. Après analyse par le maître d'œuvre, les différentes offres sont synthétisées dans les tableaux ci-dessous :

LOT 1 – TERRASSEMENT, VOIRIE, ASSAINISSEMENT, AEP et ESPACES VERTS

Lot 1 - Terrassement, Voirie, Assainissement, AEP et Espaces verts

Tableau de remise des offres

Entreprise	Montant H.T. de l'offre de base	Montant HT de la variante n°1	Montant H.T. offre de base + variante n°1	Délai indiqué sur le planning fourni pour information
			Montant analysé	
FTPB SA	376 619,10 € H.T.	7 632,00 € H.T.	384 251,10 € H.T.	3 mois
PIGEON TP	362 446,79 € H.T.	5 985,60 € H.T.	368 432,39 € H.T.	2 mois
SECHE TP	501 772,22 € H.T.	9 693,60 € H.T.	511 465,82 € H.T.	4,5 mois

CLASSEMENT DES OFFRES				
Entreprise	Montant de l'offre H.T. analysée	Note A finale	Note B finale	Note globale
1 - PIGEON TP	368 432,39 €	500,00	124,00	624,00
2 - FTPB SA	384 251,10 €	479,42	135,00	614,42
3 - SECHE TP	511 465,82 €	360,17	109,00	469,17

L'offre, économiquement la plus avantageuse pour le lot 1, a été présentée par l'entreprise :

PIGEON TP

Après procédure de négociation avec les trois entreprises pour le lot n°1 :

Lot 1 - Travaux d'aménagement de voirie

✎ Tous les entreprises ont proposé une offre optimisée à l'exception de l'entreprise SÉCHÉ TP

Offre optimisée de FTPB SA :

✎ L'entreprise FTPB SA a proposé une offre optimisée dont certains certains prix unitaires ont baissé de façon significative. Dans une note qui accompagne l'offre négociée, l'entreprise FTPB précise que cette nouvelle offre est conditionnée à la simultanéité des travaux du lotissement de Beausoleil avec ceux qu'elle va débiter le 23 juin 2025 sur la commune voisine du Pertre avec la réutilisation des déblais en remblai.

Offre optimisée de PIGEON TP :

✎ L'entreprise PIGEON TP a proposé une offre optimisée avec une baisse d'un grand nombre de prix unitaires.

Tableau de remise des offres négociées

Entreprise	Montant H.T. de l'offre de base négociée	Montant HT de la variante n°1 de l'offre négociée	Montant H.T. offre négociée + variante n°1	
			Montant analysé	
FTPB SA	349 405,10 € H.T.	7 632,00 € H.T.	357 037,10 € H.T.	
PIGEON TP	358 542,38 € H.T.	5 959,20 € H.T.	364 501,58 € H.T.	
SECHE TP			511 465,82 € H.T.	offre initiale + variante n°1

Tableau de comparaison des offres négociées avec les offres initiales (hors variante n°1)

Entreprise	Montant H.T. de l'offre de base négociée	Montant H.T. de l'offre de base	Economie proposée	
			Montant H.T.	Pourcentage
FTPB SA	349 405,10 € H.T.	376 619,10 € H.T.	-27 214,00 € H.T.	-7,23 %.
PIGEON TP	358 542,38 € H.T.	362 446,79 € H.T.	-3 904,41 € H.T.	-1,08 %.
SECHE TP		501 772,22 € H.T.		

- Classement des offres optimisées -

Il est précisé que la note technique attribuée aux offres est la même que celle de la consultation initiale des entreprises

Lot 1 - Terrassement, Voirie, Assainissement, AEP et Espaces verts

Entreprise	Montant de l'offre H.T. analysée	Prix des prestations Note A	Note A - Coef 5	Valeur tech. Note B	Note B coef 2	Note finale A+B
FTPB SA	357 037,10 € H.T.	100,00	500,00	67,5	135,00	635,00
PIGEON TP	364 501,58 € H.T.	97,95	489,76	62	124,00	613,76
SECHE TP	511 465,82 € H.T.	69,81	349,03	54,5	109,00	458,03

CLASSEMENT DES OFFRES				
Entreprise	Montant de l'offre H.T. analysée	Note A finale	Note B finale	Note globale
1 - FTPB SA	357 037,10 €	500,00	135,00	635,00
2 - PIGEON TP	364 501,58 €	489,76	124,00	613,76
3 - SECHE TP	511 465,82 €	349,03	109,00	458,03

*L'offre, économiquement la plus avantageuse pour le lot 1,
a été présentée par l'entreprise :*

FTPB SA

LOT 2 – ESSAIS RESEAUX ASSAINISSEMENT

Lot 2 - Essais réseaux assainissement

Tableau de remise des offres

Entreprise	Montant H.T. de l'offre de base	Délai indiqué	Délai analysé (par défaut)
SOA (VEOLIA)	5 804,00 € H.T.	7 jours	
A3SN	6 970,00 € H.T.	7 jours	
STGS	10 980,00 € H.T.	7 jours	
LCBTP	8 067,00 € H.T.	7 jours	
SPI2C	6 769,00 € H.T.	3 jours	7 jours

CLASSEMENT DES OFFRES				
Entreprise	Montant de l'offre H.T. analysée	Note A finale	Note B finale	Note globale
1 - SOA (VEOLIA)	5 804,00 €	500,00	200,00	700,00
2 - SPI2C	6 769,00 €	428,72	200,00	628,72
3 - A3SN	6 970,00 €	416,36	200,00	616,36
4 - LCBTP	8 067,00 €	359,74	200,00	559,74
5 - STGS	10 980,00 €	264,30	200,00	464,30

*L'offre, économiquement la plus avantageuse pour le lot 2,
a été présentée par l'entreprise :*

SOA (VEOLIA)

La dépense afférente sera imputée à l'article 605 du budget de Beausoleil.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse, soit les entreprises suivantes :

Lot	Entreprise	Montant HT
1	FTPB SA optimisée	349 405,10 € H.T.
2	SOA (VEOLIA)	5 804,00 € H.T.
TOTAL DES LOTS (SANS VARIANTES)		355 209,10 € H.T.

Variante n°1 : Plus-value pour une structure en grave-bitume - FTPB SA

7 632,00 € H.T.

pour information

Le coût total des travaux est de : 355 209,10 euros HT.

Délibération adoptée à la majorité, après vote à main levée, par

Pour	10	Contre	0	Abstention	4
------	----	--------	---	------------	---

2 : CONVENTION DE MANDAT ENTRE TERRITOIRE D'ENERGIE MAYENNE ET LA COMMUNE DE BEAULIEU-SUR-LOUDON POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION ET D'ECLAIRAGE PUBLIC DU LOTISSEMENT BEAUSOLEIL

Dans le cadre du projet de lotissement Beausoleil et des travaux réseaux d'éclairage public et GC Télécom, il convient de signer une convention de mandat avec Territoire d'Energie Mayenne précisant les modalités techniques et financières.

La dépense afférente sera imputée à l'article 605 du budget de Beausoleil.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire, à signer toutes pièces afférentes à ce dossier et d'inscrire la dépense au budget du lotissement BEAUSOLEIL.

Délibération adoptée à l'unanimité, après vote à main levée, par

Pour	14	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

3 : POINTS DIVERS

- Protection sociale "santé" au 01/01/2026 pour tous les agents publics et privés : dans l'attente de la proposition de contrat collectif par les CDG, participation employeur minimale de 15 euros par mois et par agent.
- Fête de l'école de l'Oudon le dimanche 29 juin 2025 : spectacle des petits le matin et des grands l'après-midi. Un repas est proposé le midi.
- Horaires d'été des déchetteries de Port-Brillet et Montjean (Laval Agglo) :
 - du lundi au samedi, de 8h30 à 15h00, pour la déchetterie de Port Brillet,
 - le mercredi et le samedi, de 8h30 à 15h00 pour la déchetterie de Montjean.
- Opération argent de poche du 7 au 11 juillet 2025 pour 3 jeunes de Beaulieu-Sur-Oudon. Présents de 9h00 à 12h00, ils seront encadrés par l'agent technique pour des activités espaces verts et peinture.
- Rapport de visite avec analyse de la station d'épuration le 30/04/2025 : le curage du décanteur est à programmer. Cette analyse est faite par le Département de la Mayenne.

- Projet « Construction Pavillon Locatif – Lotissement Le Coteau du Domaine » en attente des retours des cabinets d'architecte. Il est nécessaire de prévoir un bornage pour la division de la parcelle en deux.
- Circulation place des anciens combattants : Après rencontre avec un usager, il semble que des usagers se garent mal sur la place et prennent le sens interdit.
- Comice agricole du canton de Loiron le samedi 28 juin 2025 au Genest-Saint-Isle.
- Des tags ont été fait dans l'espace derrière le lavoir, devant l'étang.
- Information sur la demande de modification du planning de présence de Fleurine à compter du 1^{er} juillet 2025 : mercredi (journée ou demi-journée en fonction présence le samedi), jeudi, vendredi (au lieu de mardi, mercredi jeudi) et un samedi matin sur 2.
- Réunion concernant le projet de GIP cuisine centrale, le 26 juin 2025 à 20h00 à Cossé-Le-Vivien: Mesdames Florence CHASSE et Danièle GUILLERME-CAOUS représenteront Monsieur le Maire.
- Messieurs Anthony ROULLIER et Antoine CORBEAU rencontreront un usager concernant la plainte sur les chants de cops.
- Madame Jocelyne FOUBERT, agent d'entretien, fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2025.

Prochaines réunions Conseil Municipal : 8 juillet 2025, 2 septembre 2025, 7 octobre 2025, 4 novembre 2025, 9 décembre 2025.

Séance levée à 22H10.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,